



# Maladie professionnelle et invalidité

Par **Gaultier sylvie**, le **28/01/2017** à **14:53**

Bonjour

J'ai fait une demande de reconnaissance de maladie professionnelle qui est actuellement étudiée par le CRRMP puisque ma pathologie n'est pas au tableau.

Aucune réponse à ce jour.

Entre temps, le médecin conseil de la sécurité sociale m'a mise en invalidité a compter du 1 février 2017.

Sachant que je ne peux avoir les 2 accords pour la même pathologie, est ce qu'il m'est possible de refuser la maladie professionnelle en cas d'accord au profit de l'invalidité plus avantageuse dans mon cas.

Merci pour votre réponse.